



# Bulletin d'information n°21

juillet 2012

Communauté de Communes Ousse-Gabas  
80 avenue Lasbordes - 64 420 Soumoulou  
tel : 05 59 16 08 80 / fax : 05 59 16 08 84  
contact@cc-oussegabas.fr  
www.cc-oussegabas.fr



Le service environnement au marché de Pontacq



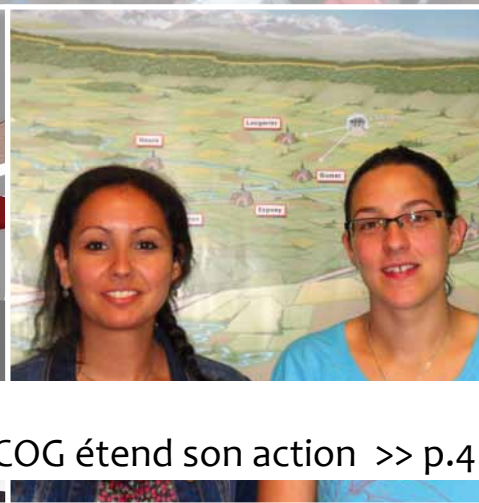
L'escapade du petit Paco par la compagnie de théâtre Les pieds dans l'eau, bibliothèque de Nousty



Le barrage du Gabas



Perspective de la future crèche de Pontacq par Séverine Tardieu - architecte DPLG



Saïda Atil et Justine Limonet

## DOSSIER

Projets en cours : la CCOG étend son action >> p.4



Budget 2012  
>> p.2

Le conseil communautaire de la CCOG en réunion



Acteurs du territoire  
>> p.8

Les musiciens de l'école de musique de Soumoulou



### **Développer un esprit communautaire**

L'intercommunalité n'est pas une évidence pour chacun de nous. Nous nous identifions facilement à notre pays, notre région, notre département, notre commune, plus difficilement

à notre Communauté de communes. Pourtant, la CCOG, qui a mis du temps à se construire, répond quotidiennement aux besoins des habitants des quinze communes qui la composent et vous êtes de plus en plus nombreux à vous approprier ses services.

Nous recevons de plus en plus de demandes, de la part des associations –sportives, culturelles, de loisirs, d'aides à la personne– qui sollicitent notre soutien, mais aussi de particuliers, pour améliorer ou développer les services qui relèvent de nos compétences. Les entreprises du territoire commencent également à se tourner vers la CCOG, ainsi que les organismes agricoles : nous avons décidé de subventionner le concours départemental de labour, organisé par les jeunes agriculteurs, qui se tiendra le 8 septembre 2012 à Hours. C'est, pour nous, une façon de contribuer à la cohésion qui donne sens à nos villages. Le personnel et les élus sont à votre écoute et agissent pour que notre collectivité assure au mieux ses missions, en toute transparence et en maîtrisant parfaitement ses dépenses, pour modérer la fiscalité qui pèse sur les ménages et les entreprises.

A la lecture de ce bulletin, vous pourrez constater la concrétisation de ces propos introductifs.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances, à la mer, à la montagne, ou sur notre territoire, dans ce fameux triangle Pau-Tarbes-Lourdes qui offre tant à découvrir. Promenez-vous sur le chemin Henri IV, profitez du lac du Gabas, participez aux nombreuses manifestations organisées par les associations du territoire, faites des rencontres et partagez lors des fêtes locales. Tout ce qui se passe dans nos villages vous concerne. N'hésitez pas à profiter de cet environnement en cette période estivale.

Alain Nouguez

Président de la Communauté de communes Ousse-Gabas

Dans sa séance du 5 avril 2012, la CCOG a approuvé à l'unanimité le budget 2012 équilibré à 3 054 526 € pour la section de fonctionnement et à 1 989 756 € pour la section d'investissement. Comme en 2010 et 2011, le budget 2012 se démarque par la part importante qu'il accorde aux investissements.

### **> Les projets engagés se poursuivent et se concrétisent**

Le budget 2012 reflète la concrétisation de projets élaborés sur le long terme par les élus, tels :

- La création de structures d'accueil pour la petite enfance sur les communes de Ger et de Pontacq.
- L'équipement du réseau de lecture publique (bibliothèques de Barzun, Ger, Nousty, Pontacq, Soumou-lou) : informatisation et achat de mobilier commun.
- L'aménagement du barrage du Gabas : phase d'étude et de travaux.
- La ZAC Pyrénées Est-Béarn : études techniques et réalisation de réserves foncières.

### **> De nouveaux objectifs pour l'Environnement**

Après la modernisation et la mise en conformité de la déchetterie de Pontacq, c'est au tour de la déchetterie d'Espoey d'être mise aux nouvelles normes de sécurité (dispositif anti-chute).

Une étude sera également lancée sur la mise en place de la tarification incitative pour la collecte des déchets ménagers. Le principe est d'inclure dans le mode de financement de ce service une part incitative pour tenir compte de l'utilisation du service par l'utilisateur, tout en le responsabilisant.

### **> Les taux des taxes locales maintenus**

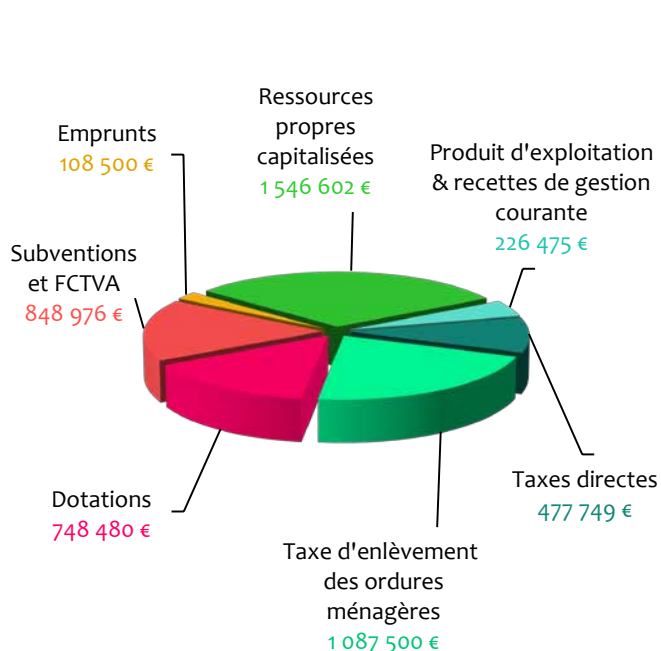
En 2010, La loi de finances\* avait mis fin à la taxe professionnelle posant la question du financement des collectivités. Cette perte a été compensée par la perception de la Cotisation foncière des entreprises et de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises en premier lieu, puis, en 2011, par le reversement d'une partie de la Taxe d'habitation départementale et d'une partie des Taxes foncières non-bâties départementales et régionales.

La perception de ces taxes, associée à un effort permanent de rationalisation et de maîtrise des coûts, permet aux élus de la CCOG de ne pas augmenter, sur le budget 2012, les taux des taxes payées par les contribuables et de maintenir, pour la troisième année consécutive, le taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 11,30 %.

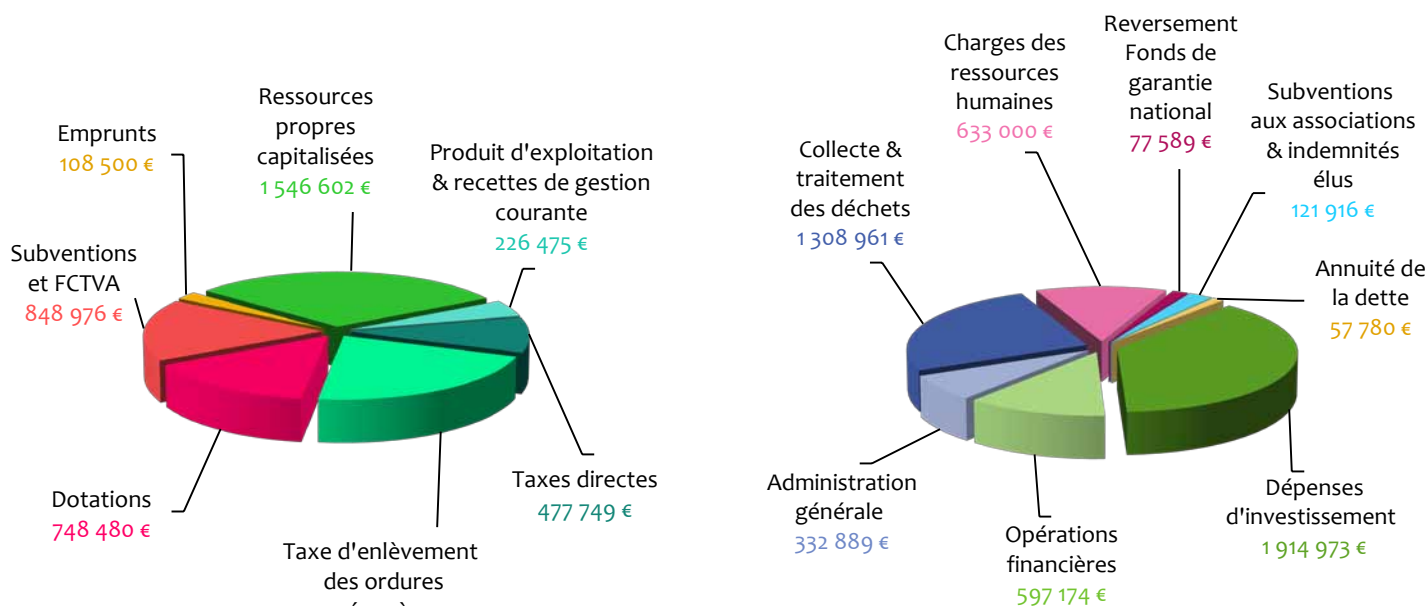
Enfin, il est à noter que le Conseil Général, le Conseil Régional, la CAF, l'ADEME et l'Europe financent pour partie les projets de la CCOG. Ces subventions contribuent également à la stabilité des taux d'imposition.

\*Budget de l'Etat

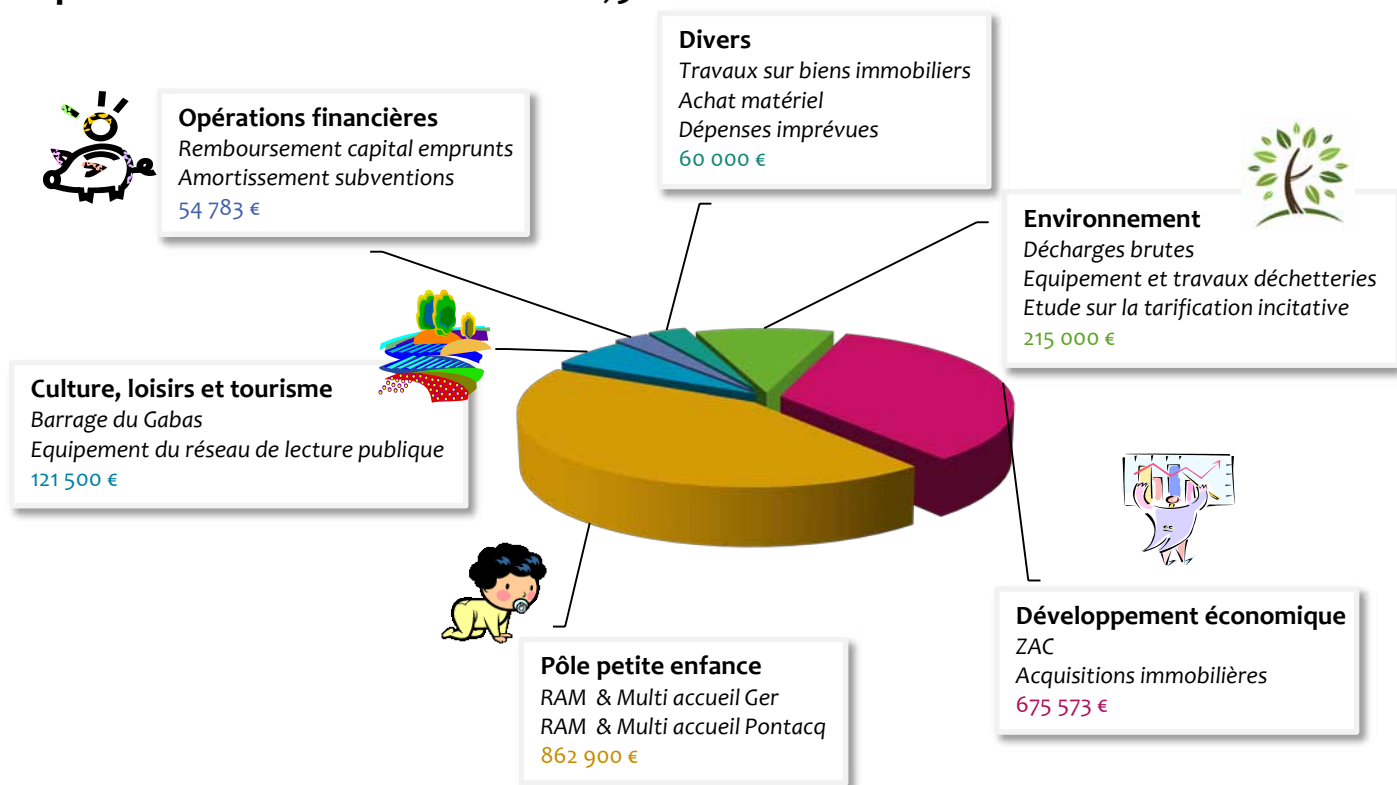
## Recettes : 5 044 282 €



## Dépenses : 5 044 282 €



## Dépenses d'investissement 2012 : 1,91 millions €



## DOSSIER

# Projets en cours : la CCOG étend son action

Nous consacrons ce dossier aux actualités et projets structurés que mène actuellement la CCOG. Vous y trouverez des partenariats avec les acteurs locaux, élus et bénévoles qui, à longueur d'année, donnent de leur temps pour animer nos territoires, ainsi que des projets qui se développent et se concrétisent, comme le réseau de lecture publique, l'aménagement des rives du lac du Gabas, la création du service développement économique ou l'étude menée autour de l'habitat.

Le site de la CCOG [<http://www.cc-oussegabas.fr/>] est un excellent outil pour vous tenir informés sur votre communauté de communes, ses actions et ses services (notamment crèche, déchetteries, site à gravats, ADMR, SSIAD, etc...). La CCOG vous propose également les services de la cyberbase du Piémont, dont une antenne se situe à Ger (informations auprès de Victoria Brun, 06 15 23 09 21 ou [cyberbasepiemont@orange.fr](mailto:cyberbasepiemont@orange.fr)).

Bonne lecture à vous tous !

Maurice Minvielle, Vice-président en charge du tourisme et de la communication

### >> Environnement : la CCOG accompagne les initiatives locales

Comme chaque année à Barzun, le Conseil municipal des jeunes avait inscrit dans son programme l'organisation d'une journée destinée à nettoyer la nature. Le 13 mai 2012, encadrés par Monsieur Minvielle, Maire de Barzun, Madame Zuccarello, directrice de l'école de Barzun, des parents et des bénévoles, les enfants ont sillonné le bord des routes et du ruisseau l'Ousse et ramassé plusieurs kilos de déchets. Daniel Velez, Vice-président de la CCOG en charge de l'environnement, a participé à cette collecte et félicité l'ensemble des participants pour leur engagement en faveur de l'environnement.



Conseil municipal des jeunes de Barzun en compagnie de Monsieur Minvielle, Madame Zuccarello et Monsieur Velez

Le 2 juin 2012, le service environnement accompagnait l'association *Pontacq point com* pour une sensibilisation sur les thématiques de l'environnement sur le marché de Pontacq. Stéphanie Caussé-Darricau et Justine Limonet, techniciennes de la CCOG, ont présenté aux administrés les différentes astuces permettant de réduire ses déchets, depuis l'achat réfléchi jusqu'au tri sélectif, en passant par le compostage et les petites astuces quotidiennes. Cet événement avait été préparé en amont avec les groupes scolaires de Pontacq, qui avaient réalisé des affiches de sensibilisation et des objets créatifs à partir de matériaux recyclables.



Initiation au tri sélectif par le service environnement

### >> Extension des consignes de tri : expérimentation en cours sur les communes de Barzun, Espoey, Labatmale et Livron

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, les habitants des communes de **Barzun, Espoey, Labatmale et Livron** ont la possibilité de déposer dans leur caissette jaune tous leurs emballages plastiques. Ces emballages supplémentaires augmentent fortement les volumes de déchets triés et la caissette jaune s'avère parfois insuffisante pour les contenir. Les élus ont donc pris la décision d'équiper de containers les quatre communes concernées. La procédure d'acquisition sera présentée en septembre, en mairie, dans la presse locale et sur le site Internet de la CCOG.

(ATTENTION : Les consignes de tri des emballages en plastique pour les habitants des onze autres communes restent inchangées : elles continuent d'être restreintes aux flacons et bouteilles en plastique)

## >> Culture : Les bibliothèques de l'Ousse et du Gabas

La signature de la charte de fonctionnement du réseau, le 30 novembre 2011, a marqué le début d'une grande aventure collective autour de la lecture publique et plus largement de la culture sur le territoire de la CCOG. L'année 2012 initie les débuts d'un partenariat entre les cinq bibliothèques du réseau, avec trois grands projets communs, menés en lien étroit avec la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques :

> **L'informatisation du réseau**, menée avec deux objectifs : premièrement, simplifier la gestion quotidienne des bibliothèques grâce à l'outil informatique, deuxièmement, offrir de nouveaux services aux usagers, avec un catalogue des documents disponibles sur le territoire



bibliothèque de Barzun



bibliothèque de Nousty



bibliothèque de Soumoulou



bibliothèque de Ger



bibliothèque de Pontacq



point lecture de Lourenties

> **L'élaboration d'une politique documentaire** pour permettre au réseau de se structurer autour de collections construites et réfléchies, et de proposer aux habitants de la CCOG une offre documentaire élargie.

> **la construction d'un programme d'actions culturelles commun** : l'année 2012 a déjà proposé aux usagers du réseau la programmation du spectacle *L'escapade du petit Paco*, présenté par la compagnie de théâtre Les pieds dans l'eau, ainsi que trois expositions. La première, *Le dimanche de Monsieur Pervenche* des éditions Les p'tits bérets, présentait les étapes de création et de fabrication d'un livre. Les deux autres, sur la musique (en partenariat avec l'association pAR-Tage), sont annonciatrices de l'arrivée prochaine de disques compacts sur le réseau.

Les animations reprendront en septembre autour de la thématique des cinq sens. Le programme d'actions culturelles sera disponible dans les bibliothèques dès le mois

d'août.

En parallèle de ces évolutions, un point lecture devrait voir le jour sur la commune de Lourenties, à compter du mois de septembre. Une offre documentaire de plus de cinq cent documents sera proposée dans les locaux de la mairie. Trois bénévoles prendront en charge l'accueil du public sur les horaires d'ouverture de la mairie (mardi de 9h à 12h et vendredi de 14h30 à 18h30) ainsi que le samedi matin (10h30 à 12h).

La Communauté de communes lance un appel à projet pour la création du logo du réseau de lecture publique. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de la CCOG à l'adresse : <http://www.cc-ousegabas.fr/>.

accessible en ligne, des ressources numériques, et, à terme, la possibilité d'emprunter depuis sa bibliothèque les documents présents sur l'ensemble du réseau.

### Rappel des horaires d'ouverture des bibliothèques du réseau :

**Bibliothèque de Barzun\* :**  
mercredi de 17h à 18h  
dimanche de 10h à 11h

**Bibliothèque de Ger\* :**  
mardi de 16h30 à 18h  
samedi de 10h30 à 12h

**Bibliothèque de Nousty :**  
mercredi de 16h30 à 18h  
samedi de 10h30 à 12h

**Bibliothèque de Pontacq :**  
lundi de 16h30 à 19h  
mercredi de 14h30 à 16h30  
samedi de 9h30 à 11h30

**Bibliothèque de Soumoulou :**  
mercredi de 11 h à 12h  
et de 15h à 18h30  
samedi de 10h à 12h

\* les communes de Barzun et Ger ont en projet de nouveaux locaux pour accueillir leur bibliothèque (construction à Barzun, rénovation à Ger).

## >> Tourisme : les projets d'aménagements du barrage du Gabas

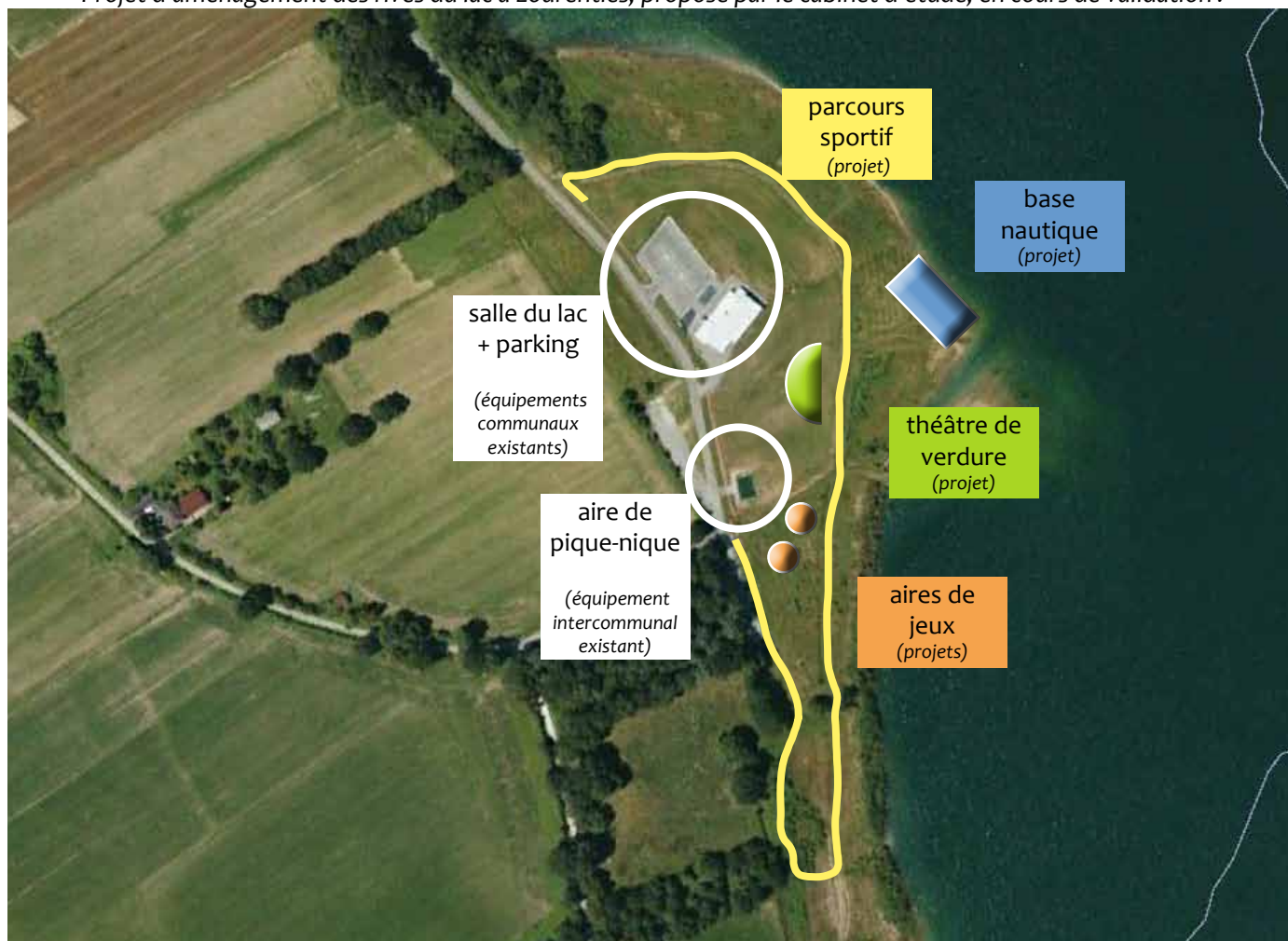
La deuxième phase de l'étude, confiée par les communautés de communes riveraines du barrage du Gabas (Communauté de communes Ousse-Gabas, Communauté de communes du Canton d'Ossun, Communauté de communes du Pays de Morlaas) au cabinet Astarté, arrive à son terme. Ses conclusions concernant l'aménagement des rives du lac sont à peu près conformes aux idées avancées par les différents protagonistes. Cependant, cette étude aura permis d'élaborer un projet réfléchi en commun, proposant sur les trois communautés de communes des équipements complémentaires et concertés.

Le projet reste encore à l'état d'étude. Un calendrier de réalisation doit être mis en place en tenant compte des moyens de chacun et des financements accordés par les Conseils Généraux (Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées) et Régionaux (Aquitaine et Midi-Pyrénées).

Pour la CCOG, il consiste en l'aménagement du site de Lourenties, en tenant compte des équipements communaux existants. Les principales installations envisagées sont présentées sur le plan ci-dessous. Elles se composent d'une base nautique, d'un théâtre de verdure, d'aires de jeux et d'un parcours sportif.

Ces réalisations devraient être complétées, à terme, par des liaisons routières vers Luquet et Eslourenties-Daban.

Projet d'aménagement des rives du lac à Lourenties, proposé par le cabinet d'étude, en cours de validation :



### > POINT SUR... LA PETITE ENFANCE

L'ouverture de la crèche et du siège du relais d'assistantes maternelles (RAM) de Pontacq est repoussée au début de l'année 2013, suite au retard pris par les travaux. Le recrutement du directeur de la crèche est en cours. Dès son arrivée, cette personne aura à charge, en lien avec les élus, de constituer l'équipe de l'établissement.

Concernant le projet de Ger (crèche en antenne du RAM), une mise en concurrence des entreprises du bâtiment sera lancée cet été.



L'Arrayade, futur local de la crèche de Pontacq, en cours de travaux

## >> Du nouveau en matière d'aménagements du territoire

Dans le cadre de l'axe habitat du Contrat communautaire de développement, signé avec le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, les élus ont décidé de réaliser, en ce début d'année 2012, une étude précise sur le territoire de la CCOG. Cet outil leur permettra d'analyser les besoins et les écueils du territoire en matière d'habitat pour diversifier l'offre immobilière et l'adapter au parcours résidentiel des habitants.

Le 12 avril 2012, Saïda Atil, Etudiante en Master 1 loisir, tourisme et développement territorial à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, a rejoint l'équipe de la CCOG, dans le cadre d'un stage, pour effectuer cette étude qu'elle déroulera sur quatre mois. Elle est chargée de réaliser un état des lieux et d'analyser les besoins du territoire, d'identifier les enjeux au regard de cet état des lieux, et de faire des propositions de pistes d'action, en prenant exemple sur les projets innovants développés sur d'autres territoires.

De son côté, le Syndicat mixte du Grand Pau, poursuit l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Le 15 mai 2012, il présentait aux élus du territoire son avant-projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ce document, seconde phase de l'élaboration du SCOT, après le diagnostic réalisé en 2010, fixe à l'horizon 2030 les grands principes des politiques publiques et devrait être finalisé à l'automne 2012. D'ici là une phase de concertation est ouverte, durant laquelle les avis des élus, des personnes publiques et des citoyens vont être collectés pour enrichir le document final. Chacun peut apporter sa contribution sur le site du Syndicat mixte du Grand Pau à l'adresse : <http://www.grandpau.com/projet-de-territoire/le-scot/contributions.html>



Saïda Atil, stagiaire à la CCOG

### Le dispositif «Un, Deux, Toit»

Mis en place par le Conseil Régional d'Aquitaine, il vise à développer un réseau d'hébergement en chambres, chez les particuliers, pour les jeunes en mobilité. Dans ce cadre, le SIREs Aquitaine accompagne les propriétaires souhaitant louer une chambre dans toutes leurs démarches et aide les jeunes en formation ou en premier emploi à trouver un hébergement. Pour tous renseignements, contactez le SIREs au 05 56 51 57 66 ou rendez vous sur [www.logement-jeunes.aquitaine.fr](http://www.logement-jeunes.aquitaine.fr)

## >> Développement économique : nouveaux services à la CCOG



Justine Limonet, agent d'animation à la CCOG

Depuis janvier 2012, Justine Limonet, agent d'animation au sein de la CCOG, prend en charge, à mi-temps, le service développement économique, auquel les élus intercommunaux ont donné deux orientations principales :

- Accompagner les entrepreneurs, artisans, commerçants, déjà installés sur le territoire, afin de les aider à pérenniser leurs activités et favoriser leur maintien sur le territoire intercommunal ;
- Développer les possibilités d'accueil de nouvelles entreprises.

La mise en œuvre de ces missions s'est déjà traduite en action. Dans le courant du mois de mai, la CCOG a accueilli dans ses locaux, les artisans du territoire afin de leur proposer une session de formation de cinq jours, en partenariat avec l'organisme MCC-Bat. Le programme de formation a été spécialement conçu à leur attention : gestion comptable, techniques de vente, accessibilité, thermographie, etc.

Par ailleurs, un état des lieux de l'immobilier vacant et des zones d'activités permettant d'accueillir de nouvelles entreprises est en cours sur le territoire de la CCOG. En parallèle de cette étude, le projet de zone d'activités Pyrénées Est-Béarn, située au niveau de l'échangeur autoroutier, suit son cours. La CCOG, déjà propriétaire de 25% des 21 hectares de superficie prévue, a confié la concession d'aménagement de la zone à la Société d'équipement des Pays de l'Adour (SEPA). Celle-ci négocie les terrains restants, faisant appel, en cas de désaccord sur les coûts d'acquisition, à l'arbitrage d'un juge d'expropriation.



Les artisans, messieurs Crémades, Lordon, Pagèze, Moreira Fresco et Moreno, en compagnie des formateurs de MCC-bat et des agents de la CCOG.

La CCOG compte trois écoles de musiques associatives. Ces actrices culturelles participent au développement du territoire et œuvrent à l'éducation musicale de la population. Ouvertes à tous, elles se sont donné pour mission de réduire les inégalités d'accès à la culture musicale en milieu rural. Elles vous invitent à venir les rencontrer pour la rentrée 2012.

### L'association Faire à Espoey

Créée en 1997, située au premier étage de l'école primaire du village d'Espoey, elle propose l'enseignement de la batterie, des guitares classique, électrique et basse, du piano, des flûtes à bec et traversière, du saxophone, mais également des cours d'éveil musical pour les plus jeunes, de solfège, de chant, et un atelier d'ensemble pour les élèves ayant atteint un niveau suffisant. Deux cours supplémentaires devraient ouvrir à la rentrée 2012 : l'accordéon et le trombone.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Joël Rouyet (président de l'association) au 05 59 04 17 33, Christophe Motard (trésorier) au 06 01 97 21 97, ou envoyer un mail à l'adresse asso.faire@gmail.com. Les inscriptions auront lieu à l'école de musique le mercredi 5 septembre de 17h à 20h et le samedi 8 septembre de 10h à 12h.

### L'École de musique de la vallée de l'Ousse (EMVO) à Pontacq

Créée en juillet 2005 et installée à la maison Rey (maison des associations, derrière l'église), elle propose l'enseignement de treize instruments : l'accordéon piano, la batterie, la clarinette, les flûtes traversière et à bec, les guitares classique, électrique et basse, le piano, le saxophone, le synthétiseur, la trompette et le violon ; mais également des cours d'éveil musical, de solfège (traditionnel ou express), des ateliers (Guitarissimo ; instrumental Rainbow Music, Jazz-Rock) et des stages de musique d'ensemble pendant les vacances scolaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le président de l'EMVO, Guy Rousse Lacordaire, au 05 59 53 69 15, ou envoyer un mail à l'adresse emvo@laposte.net. Les inscriptions auront lieu le samedi 1<sup>er</sup> septembre de 10h à 12h à la maison Rey et le samedi 8 septembre, soit au stade François Méret de Pontacq si la journée des associations est maintenue à cette date, soit à la maison Rey.

### La section musique du Club de la vallée de l'Ousse (CVO) à Soumoulou

L'école de musique de Soumoulou est une section du Club de la vallée de l'Ousse dont les locaux sont situés derrière la mairie, dans les bâtiments abritant la salle de danse et la bibliothèque. Elle a accueilli ses premiers élèves en 1978. Elle propose l'enseignement du piano, du violon, de la guitare et des percussions, ainsi que des cours d'éveil musical, de solfège et de chant.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Martine Amblard ou Annie Schneider, co-responsables de la section, au 05 59 04 13 70 ou au 05 59 04 11 29. Elles vous accueilleront pour les inscriptions le mardi 11 septembre 2012 de 17 h à 19 h à la salle de musique.

#### Espoey

955 habitants  
1340 hectares de superficie

Maire : Jean-Pierre Barrère

Mairie d'Espoey  
place Jean Raymond Hoô Paris  
64 420 Espoey  
Tél : 05.59.04.65.63  
Fax : 05.59.04.65.41  
mairie.espoey@wanadoo.fr

#### Pontacq

2823 habitants  
2890 hectares de superficie

Maire : Didier Larrazabal

Mairie de Pontacq  
Place Huningue  
64 530 Pontacq  
Tél : 05.59.53.50.05  
Fax : 05.59.53.69.05  
mairie-pontacq@wanadoo.fr

#### Soumoulou

1273 habitants  
280 hectares de superficie

Maire : Alain Trepeu

Mairie de Soumoulou  
place de la mairie  
64 420 Soumoulou  
Tél : 05.59.04.60.43  
Fax : 05.59.04.15.68  
mairie.soumoulou@wanadoo.fr

#### Faire (Espoey)

adhésion annuelle par famille : 10 €

#### TARIFS AU TRIMESTRE\* :

Eveil musical : 45 €  
Chant : 45 €  
Instrument seul : 96 €  
Solfège + instrument : 120 €  
Atelier d'ensemble : 25 €

#### EMVO (Pontacq) :

adhésion annuelle par famille : 20 €

#### TARIFS AU TRIMESTRE\* :

Eveil musical : 57 à 67 €  
Solfège seul : 87 €  
instrument seul : 107 €  
Solfège + instrument : 117 €  
Cours particuliers : 40 € / h

#### Section musique du CVO (Soumoulou) :

adhésion annuelle enfant : 7 €  
adhésion annuelle adulte : 12 €

#### TARIFS AU TRIMESTRE\* :

Eveil musical : 56 €  
instrument seul : 110 €  
Solfège + instrument : 135 €

\* tarifs indicatifs de la saison 2011/2012 susceptibles d'évoluer — montants dégressifs pour les familles